

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## Le Fonds de Garantie des Victimes et le Cn2r signent une convention de partenariat

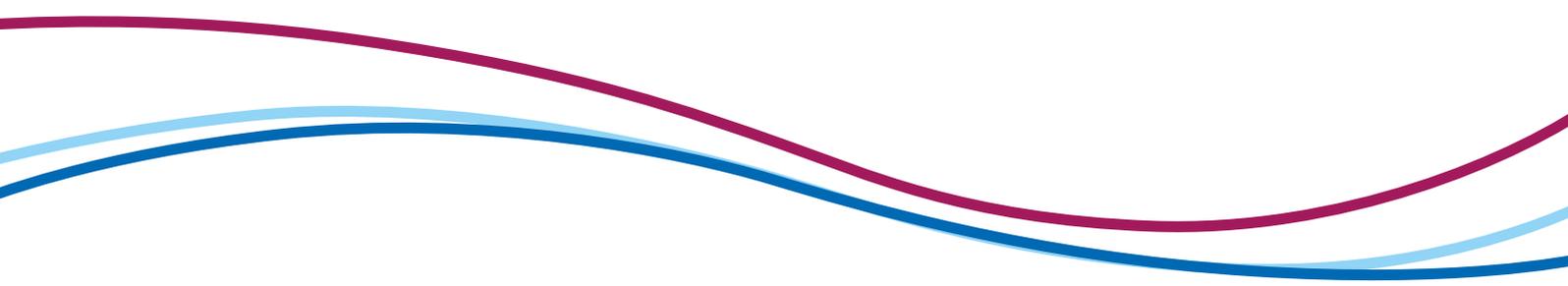
Vincennes, le 28 mars 2022

Le Fonds de Garantie des Victimes et le Centre national de ressources et de résilience (Cn2r) s'associent pour renforcer la prise en charge des blessures psychiques des victimes.

Après avoir œuvré conjointement à l'amélioration du dispositif de prise en charge des victimes [lors de de la concertation nationale récemment initiée par l'Etat](#) avec les acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans le parcours d'accompagnement des victimes de terrorisme, le Fonds de Garantie des Victimes et le Cn2r formalisent leur association au service de l'ensemble des victimes de violence.

Après un évènement traumatique, un grand nombre de victimes rencontrent des difficultés au quotidien dans leur parcours de reconstruction psychique. La prise en charge des séquelles post-traumatiques, la connaissance et l'harmonisation des pratiques médicales et sociales sont donc essentielles pour leur permettre de se reconstruire psychologiquement et ce, tout au long de leur parcours de prise en charge.

Face à cet enjeu et l'épreuve du psychotrauma, **Gwenola BONORD**, directrice administrative et financière du Cn2r et **Julien RENCKI**, directeur général du Fonds de Garantie des Victimes signent, ce 28 mars 2022, une convention de partenariat en présence de **Frédérique CALANDRA**, Déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, présidente de l'assemblée générale du Cn2r et membre du conseil d'administration du FGVI, ainsi que des porteurs scientifiques du Cn2r les Pr **Thierry BAUBET** et **Guillaume VAIVA**.



Le Fonds de Garantie des Victimes aide les victimes d'actes de terrorisme, d'infractions de droit commun (homicides, viols et agressions sexuelles, violences conjugales, ...) et les usagers de la route victimes d'accidents de la circulation causés par des conducteurs en défaut d'assurance à faire valoir leur droit à la réparation des atteintes à leur personne. Ses 350 collaborateurs prennent ainsi en charge l'ensemble des préjudices économiques et non-économiques que les victimes ont subis.

De son côté, le Cn2r, constitué de l'Etat, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), du CHU de Lille et de l'AP-H de Paris, a pour mission de favoriser la résilience des personnes en proie à un psychotraumatisme. Trois axes prioritaires

Unis par l'objectif commun d'accompagner les blessés psychiques et/ou physiques à se reconstruire dans les meilleures conditions, le Fonds de Garantie des Victimes et les Cn2r s'engagent à :

- développer une communication et des outils d'information concertés à l'attention des victimes et des acteurs intervenant dans l'accompagnement des victimes ;
- renforcer la formation des professionnels intervenant dans le parcours d'indemnisation permettant une meilleure prise en compte du psychotraumatisme et des retentissements pour les victimes de traumatismes psychiques.
- promouvoir et/ou développer des travaux de recherche en lien avec les thématiques communes aux deux organismes.

Pour le Fonds de Garantie des Victimes, ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue de la mise en œuvre de sa mission légale d'indemnisation.

Les deux organismes étudieront, entre autres, l'opportunité et les conditions de la mise en place de programmes de formation et de recherche en lien avec le psychotraumatisme et l'indemnisation en tant qu'élément du parcours de reconstruction.

« Je me réjouis de ce partenariat et des travaux menés en coopération avec le Cn2r en matière de prise en charge du psycho trauma des victimes. »

**Julien RENCKI**, Directeur général du Fonds de Garantie des Victimes

« Je suis ravie que le Cn2r s'engage aujourd'hui aux côtés du Fonds de Garantie des Victimes tant il est indispensable d'améliorer la connaissance des mécanismes du psycho trauma, de ses conséquences et des possibilités de soins. »

**Gwenola BONORD**, Directrice administrative et financière du Cn2r

## À PROPOS DU FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

Le Fonds de Garantie des Victimes regroupe le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO), créé en 1951, et le Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI), créé en 1986. Il est investi d'une mission d'intérêt général : indemniser, au nom de la solidarité nationale, les personnes victimes des actes de terrorisme et d'infractions de droit commun telles que les agressions, notamment sexuelles, les violences conjugales ou encore les

tentatives d'homicides ainsi que les victimes d'accidents de la circulation causés par des conducteurs en défaut d'assurance ou inconnus. Ses 350 collaborateurs sont mobilisés aux côtés des victimes afin de les aider à faire valoir leur droit à la réparation de leurs préjudices. Un recours contre les auteurs d'infractions ou d'accidents de la circulation est exercé. En 2021, le Fonds de Garantie des Victimes a indemnisé près de 110.000 victimes et versé environ 640 millions d'euros d'indemnisation.

## À PROPOS DU Cn2r

Le Centre national de ressources et de résilience (Cn2r) est un groupement d'intérêt public créé en 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du plan interministériel de l'aide aux victimes. Il a pour vocation d'approfondir et de diffuser les connaissances sur le psychotraumatisme et la résilience afin de prévenir l'apparition de troubles psychiques post-traumatiques et, le cas échéant, d'améliorer les parcours de reconstruction des personnes concernées. Dans cet objectif, le centre mobilise ses équipes pour développer

une expertise pluridisciplinaire sur le psychotraumatisme et la résilience, renforcer la formation des acteurs et élaborer des bonnes pratiques pour une meilleure prise en charge des troubles psychiques post-traumatiques, et diffuser les savoirs auprès des professionnels et du public. Le Cn2r assure également un rôle d'animation du réseau des centres régionaux du psychotraumatisme (CRP), en lien avec le réseau national de l'urgence médico-psychologique et l'ensemble des acteurs des parcours de reconstruction.

## CONTACTS PRESSE

### FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES

**Eloïse Le Goff**  
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

01 43 98 87 93  
06 25 04 42 41

[eloise.le-goff@fgvictimes.fr](mailto:eloise.le-goff@fgvictimes.fr)

DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET

<https://www.fondsdegarantie.fr/>

DÉCOUVREZ NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ

<https://rapportdactivite.fondsdegarantie.fr/2020/>

SUIVEZ NOUS

#fondsdegarantie



### CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES ET DE RÉSILIENCE (Cn2r)

**Léa Nesslany**  
CHARGÉE DE COMMUNICATION

06 37 66 77 98

[communication@cn2r.fr](mailto:communication@cn2r.fr)

DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET

<https://cn2r.fr/>

SUIVEZ NOUS

@CN2R\_France

